

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la politique d'amélioration des voiries communautaires, ainsi que pour votre confort et votre sécurité, la Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud va procéder à des travaux de réfection et de mise en conformité :

RUE DU GORGE COCQ

(Au niveau du n°39 et du 18 Ter jusqu'à la Place de la Libération)

Rabotage de la couche de roulement et mise en œuvre des enrobés Mise en conformité de l'arrêt de bus « Mairie » avec l'élargissement du trottoir et déplacement du passage piéton

PERIODE DE TRAVAUX du 08/07/2024 au 17/07/2024 et le 22/07/2024

Il est rappelé que les périodes annoncées pourront varier selon les conditions climatiques du moment

CIRCULATION ET STATIONNEMENT

Durant cette période, en accord avec la commune et afin de limiter la gêne des automobilistes, des restrictions de circulation seront mises en œuvre en journée, du lundi 08/07 au mercredi 17/07, entre 07h30 et 17h00 et le lundi 22/07, entre 07h30 et 18h00.

La rue du Gorge Cocq sera fermée à la circulation pendant toute la durée des travaux.

Des déviations partielles seront mises en place,

Les accès aux riverains résidant dans la section de voirie seront facilités dans le cadre de leurs entrées et sorties de véhicule.

CONSEILS PRATIQUES

Suivant l'emplacement des travaux :

- Assurez-vous que votre véhicule ne sera pas stationné dans la rue,
- Assurez-vous que votre véhicule ne sera pas bloqué dans votre cour ou votre garage.
- Soyez vigilants pour vos déplacements à pied à proximité des engins et des travaux de terrassement (informez vos enfants).





En dehors des heures de travail, les zones à risques seront clôturées ou balisées

Nous nous excusons par avance de la gêne occasionnée par ces travaux et comptons sur votre compréhension. Les équipes du Centre Technique de Grand Paris Sud et de la Ville de Nandy mettront tout en œuvre pour réduire les nuisances occasionnées par ces travaux.

CONTACTS

 $Relations\ usagers: \underline{services.urbains@grandparissud.fr}\ ou\ 0800\ 97\ 91\ 91$

René Réthoré Maire de Nandy Michel Bisson Président de l'Agglomération de Grand Paris Sud

Allare



NANDY Rue du Gorge Cocq – Plan des déviations

